

OFFRE D'EMPLOI

Titre:	Moniteur (trice) d'improvisation
Secteur de travail:	Complexe sportif
Supérieur immédiat:	Technicienne en loisirs
Horaire:	À déterminer (en fonction des disponibilités du moniteur)
Classe salariale :	Moniteur avec ou sans qualifications

■ SOMMAIRE

La personne titulaire de cet emploi planifie, organise et enseigne les bases de l'improvisation pour différentes clientèles. Les cours se veulent récréatifs. Elle est également responsable d'accueillir les jeunes ainsi que de planifier les cours pour les cinq sessions de 8 semaines.

■ RESPONSABILITÉS ET TÂCHES CARACTÉRISTIQUES

1. Planifie, organise et enseigne les bases de l'improvisation aux différents groupes d'âge;
2. Monte un plan de cours pour la session complète;
3. Accueille les clients et assure un bon service à la clientèle;
4. Prend les présences de son groupe à chaque activité;
5. Encadre les participants et veille à leur sécurité lors des cours;
6. Effectue toute autre tâche à la demande de son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.

■ EXIGENCES

Expérience

- 18 ans et plus;
- Avoir au moins 3 (trois) ans d'expérience en improvisation;
- Être en mesure d'arbitrer une partie d'improvisation (atout);

Aptitudes et qualités recherchées

- Adhère aux valeurs du projet éducatif du Collège Jean de la Mennais et en fait la promotion;
- Sens de l'organisation;
- Autonomie et bon jugement;
- Débrouillard;
- Innovation et créativité;
- Dynamique;
- Entregent, habiletés dans les relations interpersonnelles (approche client) et diplomatie;
- Formation en premiers soins, un atout.

■ RÉMUNÉRATION

La rémunération correspond à la classe d'emploi « moniteur sans qualification entre 15,86\$ à 21.22\$ » ou « moniteur avec qualifications entre 26.80 \$ à 40.29 \$ de l'heure » selon expériences.

■ Entrée en fonction

Janvier 2024

■ Modalités de mise en candidature

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature pour ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae à Mme Catherine Dupuis par courriel à dupuis@jdlm.qc.ca avant le 12 novembre 2023, 16 h.

Le Collège Jean de la Mennais souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.